



EN 45011
SCESp 038

CERTIFICAT

N° 10656-08

ProCert Safety AG certifie que les produits de l'entreprise

Groupe Minoteries SA *Moulins de Sion SA* *Rue Ste Marguerites SA, 1950 Sion*

mentionnés ci-après satisfont aux exigences de l'ordonnance sur l'agriculture biologique et du cahier des charges Bio Suisse (bourgeon) **:

Céréales

Produits de minoterie

Les produits certifiés sont spécifiés sur le registre de ProCert Safety AG, accessible au public.

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2011*

Berne, le 28 avril 2010

ProCert Safety AG - Organisme certificateur

Richard Schnyder
Responsable de la certification

Raphael Sermet
Membre de la commission de certification



**Sur la base de la certification, les produits
ou groupes de produits certifiés peuvent
être commercialisés comme bio.**

* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre officiel de ProCert Safety AG (accessible sous www.procert.ch) atteste de la validité du présent certificat.

** La certification des directives Bio Suisse est hors domaine d'accréditation. Les marques privées mentionnées ne peuvent être utilisées qu'avec l'autorisation du détenteur de la marque concernée.